

<http://assetec.net/assetec2023/spip.php?article614>



- Vie de la Technologie - Ressources - Ressources citées sur le site ou List'Assetec -

Liens et ressources

Date de mise en ligne : jeudi 30 janvier 2014

Copyright © ASSETEC - Tous droits réservés

Installation du Conseil national d'évaluation du système scolaire (Cnesco)

Vincent Peillon, ministre de l'éducation nationale, a installé le Conseil national d'évaluation du système scolaire (CNESCO), mardi 28 janvier 2014 en Sorbonne (Paris 5e). Le CNESCO a été créé par la loi pour la refondation de l'école de la République du 8 juillet 2013. Il assure un triple rôle : un rôle de production d'évaluations et de synthèses d'évaluations, notamment dans une perspective internationale, un rôle d'expertise méthodologique des évaluations existantes et un rôle de promotion de la culture de l'évaluation en direction des professionnels de l'éducation et du grand public.



© MEN / Philippe Devernay

“

L'évaluation doit être un outil pour progresser, pour s'améliorer.Cela vaut pour chacun de nos élèves, mais aussi pour le système éducatif dans son ensemble.

Connaître l'évolution du niveau de nos douze millions d'élèves, comprendre les mécanismes qui permettent de rendre les inequalities sociales, analyser les expérimentations les plus fructueuses, tout cela suppose des outils d'évaluation efficaces et pertinents.

Nous devons aujourd'hui donner toute sa place à l'évaluation.

Cela ne signifie pas que nous devons tomber dans la religion du chiffre, au contraire. Cela veut dire que nous devons adopter un point de vue réflexif sur l'ensemble des évaluations produites, afin de mieux connaître notre école, ses réussites et ses insuffisances.

Telle sera l'une des missions du Conseil national d'évaluation du système éducatif (Cnesco) : mettre en perspective les résultats fournis par l'ensemble des acteurs de l'évaluation, mais également les

mÃ©thodologies qui les fondent, pour que l'Ã©cole franÃ§aise puisse en tirer le meilleur parti et s'amÃ©liorer.

NÃ©anmoins tant responsable ni de la conception ni de la mise en oeuvre des politiques Ã©ducatives dans notre pays, le Conseil national d'Ã©valuation bÃ©nÃ©ficiera de l'indÃ©pendance nÃ©cessaire pour accomplir sa mission. ComposÃ© de scientifiques reconnus en France et Ã l'Ã©tranger, ouvert Ã la pluralitÃ© de la reprÃ©sentation nationale et sociale, ce conseil offrira toutes les garanties d'une expertise impartiale et de haut niveau. La diffusion publique de ses travaux permettra d'Ã©clairer le dÃ©bat dÃ©mocratique en matière d'Ã©ducation.

Il fallait que l'Ã‰cole se dote d'une instance indÃ©pendante comme le Cnesco; c'est pourquoi je suis heureux d'en avoir proposÃ© la crÃ©ation, dans la loi du 8 juillet 2013 pour la refondation de l'Ã‰cole, et d'en concrÃ©tiser l'installation aujourd'hui.

”

Vincent Peillon

Ministre de l'Ã©ducation nationale